

LA « BRÉSILIANISATION » DE L'OCCIDENT ?

Nadya ARAUJO GUIMARÃES

Armand Colin | *Revue Tiers Monde*

2007/1 - n° 189
pages 155 à 174

ISSN 1293-8882

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2007-1-page-155.htm>

Pour citer cet article :

ARAUJO GUIMARÃES Nadya, « La « brésilianisation » de l'occident ? »,
Revue Tiers Monde, 2007/1 n° 189, p. 155-174. DOI : 10.3917/rtm.189.0155

Distribution électronique Cairn.info pour Armand Colin.

© Armand Colin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

LA « BRÉSILIANISATION » DE L'OCCIDENT ?

Nadya ARAUJO GUIMARÃES *

Le Brésil est un exemple remarquable d'inégalité sociale et de précarité du marché du travail. Pour certains analystes, ce pays semble avoir anticipé les dynamiques récentes du capitalisme contemporain, qui deviennent réalité jusque dans les pays où les régimes de welfare sont institutionnalisés. La métaphore de la « brésilianisation » fait notamment référence à la récurrence des périodes de chômage. L'article discute de la pertinence de ce type de catégories. Pour ce faire, il recourt aux analyses quantitatives des trajectoires d'emploi au Brésil et en France. Si, dans ces deux pays, les liens d'emploi sont effectivement fragilisés, les deux phénomènes ne peuvent être confondus : ils répondent à des constructions distinctes des rapports au travail et s'expriment sous des formes également différentes.

Ulrich BECK, en ouverture de l'un de ses derniers livres, attire l'attention du lecteur sur le Brésil, de plus en plus évoqué pour son exemplarité en termes de formes d'inégalité et de précarité du marché du travail. Néanmoins, si l'on suit cet auteur, le Brésil, loin d'être par ses modes d'usage du travail un « vestige pré-moderne », anticiperait au contraire les caractéristiques les plus récentes des marchés du travail dans le capitalisme contemporain, y compris dans les pays où les institutions de l'État-providence étaient consolidées. La tendance la plus marquante serait celle du passage d'un « chômage de longue durée » à un « chômage récurrent » où la situation d'un individu sur le marché du travail brésilien se caractériserait par une sorte de « pluri-activité nomade ».

« L'utopie néolibérale du libre marché a une conséquence que l'on n'avait pas prévue : la brésilianisation de la société occidentale. (...) Comme le révèle la situation récente des

* Professeure au Département de sociologie de l'Université de São Paulo et Chercheure senior CNPQ au *Centro de Estudos da Metrópole/Centro Brasileiro de Análise e Planejamento* (CEBRAP) ; www.flch.usp.br/sociologia/nadya

Ce texte reprend une réflexion qui a été débattue plus en détail lors du séminaire intitulé « Structure sociale et ségrégation spatiale – São Paulo, Rio de Janeiro et Paris » à l'initiative du *Centro de Estudos da Metrópole*, CEBRAP, São Paulo, 28-29 juin 2004. La recherche a été financée par *The William and Flora Hewlett Foundation* (US-Latin America Program), FAPESP (Programme CEPID) et CNPQ. L'auteure remercie Paulo Henrique DA SILVA et Marcus FARBELOW pour leur aide à la préparation des données.

Cet article a été traduit du portugais par Irène SEIGLE.

soi-disant pays très développés, cette « pluri-activité » nomade, qui jusqu'alors définissait le travail féminin en Occident, n'est pas un vestige de la période pré-moderne mais en est une variante et une variante qui s'étend rapidement dans les sociétés centrées sur le travail où les bons emplois qualifiés, bien payés et à plein-temps sont en train de disparaître » (BECK, 2000).

De fait, l'augmentation de la durée de la recherche d'un emploi et l'apparition consécutive d'un chômage durable ont rendu problématiques les politiques publiques mises en œuvre dans les pays développés depuis les années 1970, causant le dysfonctionnement de l'État-providence et l'institutionnalisation des formes de chômage ¹. En effet, lorsque le chômage – catégorie socialement construite autour de la deuxième moitié du XIX^e siècle pour désigner une situation transitoire de privation involontaire d'emploi ² – se transforme en un état durable, les coûts des mécanismes de protection sociale de l'État-providence en ébranlent la viabilité, du moins sous les formes originellement conçues et financées. Pour faire face à un phénomène qui présente des modalités d'extension et de sélection nouvelles, les institutions ont adopté diverses réponses : diminution de la durée des prestations, changements de critères dans la définition du statut de chômeur et tendance à articuler indemnités, formation et retour à l'emploi.

En outre, cette détérioration des conditions d'accès au système de protection sociale s'est produite dans le contexte suivant : l'utilisation du travail se rationalise peu à peu, les processus de production se mondialisent fortement, en particulier dans l'industrie et les services modernes et, enfin, les flux migratoires de travailleurs ont une densité croissante (pour des raisons économiques et/ou politiques). Ce sont là des circonstances qui ont affaibli l'impact des réformes qui cherchaient à assainir les systèmes de protection sociale. Dans ces conditions, l'émergence des formes d'emploi et de chômage dites « atypiques » ont transformé les trajectoires professionnelles. La combinaison d'un emploi durable (et protégé) avec un chômage occasionnel (également protégé) fait place à un autre modèle, où de longues périodes d'inactivité viennent de plus en plus s'intercaler dans les trajectoires d'activité. Un « chômage récurrent » concerne une part de plus en plus grande de la force de travail. Ce type de trajectoire cesse d'être l'expression d'une stratégie féminine visant à combiner les fonctions sociales dictées par les rapports sociaux de sexe et le désir de réaliser une carrière professionnelle. La récurrence du chômage touche de plus en plus les individus qui se trouvent dans des situations fragilisées.

Les décideurs et les scientifiques se sont progressivement intéressés à ce phénomène, non seulement dans les sociétés modelées par le capitalisme de l'État-providence, mais aussi dans celles où les trajectoires de travail relèvent de la « pluri-activité nomade », telle qu'elle est définie par BECK (2000). Ce modèle semble devenir une caractéristique structurante du marché du travail et anticiper ce qui en sera une tendance possible (ou probable). Le Brésil, en ce sens, est

1 - Les études sur le chômage ont consacré de nombreuses pages à ce phénomène et à ses conséquences, depuis les travaux déjà classiques comme celui de LEDRUT (1966) aux plus récents comme ceux de MARUANI et REYNAUD (1993), DEMAZIÈRE (1995a, 1995b, 2006), FRIOT et ROSE (1996), GALLIE et PAUGAM (2000) ou MARUANI (2002), pour n'en citer que quelques-uns.

2 - Voir les brillantes analyses de SALAIS *et al.* (1986) et de TOPALOV (1994).

devenu un archétype qui mérite d'être analysé et solidement explicité. Les résultats que nous allons présenter révèlent qu'en dépit de son extension à différentes latitudes, ce mouvement de fragilisation des trajectoires est loin de traduire une sorte de contamination de l'Occident moderne et vertueux par un proto-Occident perçu jusqu'à présent comme une survivance (à cause de son caractère pré-moderne)³.

Le recours à deux catégories-clefs, celles de trajectoires et de transitions sur le marché du travail, permettra de préciser notre argumentaire. Sur le plan méthodologique, elles font passer d'une approche macro-analytique, qui est d'une certaine façon statique et centrée sur l'étude des mouvements du stock des travailleurs, des chômeurs et des inactifs, à une approche micro-analytique, centrée sur les individus observés en termes de flux et privilégiant les données et les outils de type longitudinal (GAUTÉ, 2003 ; COUTROT et DUBAR, 1992 ; MARRY, 1992 ; DEGENNE, LEBEAUX et MOUNIER, 1996). Ce type d'approche conduit à mettre en évidence des dimensions nouvelles et plus précises⁴.

Sur cette base, on montrera que le modèle et l'amplitude des transitions sur le marché du travail, malgré l'intensification de leur rythme, varient beaucoup en fonction des réalités sociales, soumises à diverses normes d'emploi et à des degrés variés d'institutionnalisation des régimes de protection sociale. Ceci fait douter de la pertinence de l'idée, même métaphorique, selon laquelle les marchés du travail en Occident seraient en train de se « brésilianiser ». En effet, malgré l'intensification généralisée de ces transitions dans un contexte de flexibilisation du travail, c'est au Brésil qu'elles forgent des trajectoires qui :

- 1) à cause de leur forme, brouillent même les frontières entre les statuts (travailleurs, chômeurs et inactifs) ;
- 2) à cause de leur rythme intensif, conduisent à gommer les contours de ce que nous avons l'habitude de penser comme le marché (capitaliste) du travail ;
- 3) et, à cause de leur caractère sélectif, concernent, d'une manière moins spécifique que ce que l'on imaginait, divers groupes sociaux dans les moments les plus variés de leur cycle de vie.

Pour illustrer cet argument, la réflexion est axée sur deux cas exemplaires : les régions métropolitaines de São Paulo et de Paris. Elles ont en commun d'être deux métropoles mondiales soumises à des problèmes d'emploi croissants, notamment à partir des années 1980. Elles diffèrent par leur insertion dans des systèmes d'emploi et des régimes de protection bien distincts. Ainsi, les données offertes par le cas brésilien, « vestige de la période pré-moderne », s'opposeront à celles que nous donnera une réalité qui correspond tout à fait à la description empruntée à BECK : la France est sans aucun doute une société centrée sur le travail,

3 - Près de 50 ans après, le débat sur « capitalisme, modernisation et retard économique », qui faisait fureur dans les années 1950 et 1960, a abouti à ce genre d'interprétation, totalement à contre-courant de ce que les intellectuels d'alors, du Centre ou de la Périphérie, avaient pensé et espéré. Voir par exemple pour les pays du Centre PARSONS (1951), LERNER (1966), ROSTOW (1969) et EISENSTADT (1966) qui ont théorisé la modernisation comme une occidentalisation et pensé l'effet moteur de la diffusion de l'innovation ; voir également en ce qui concerne le Brésil, des interprétations aussi différentes que celles de LAMBERT (1967) d'un côté et COSTA PINTO (1970) ou LOPES (1967 ; 1968) de l'autre.

4 - Pour une discussion plus rigoureuse des avantages des approches longitudinales pour étudier le cas brésilien, voir CARDOSO (2000) et GUIMARÃES (2004), particulièrement les chapitres 2.

hyper-développée, et dont le républicanisme a, entre autres soutènements, un régime solide de protection sociale alimenté par l'État.

I – TRANSITIONS, TRAJECTOIRES ET « VESTIGES DE LA PÉRIODE PRÉ-MODERNE »

Depuis les années 1950, São Paulo s'est affirmé comme la plus grande métropole du Brésil, car elle concentre une grande part du produit intérieur brut, en particulier de la production industrielle. À partir des années 1980, et surtout au cours des années 1990, la ville est entrée dans une nouvelle phase de mutations. Sur le plan économique, la ville a progressivement cessé d'être le principal pôle attractif pour les investissements industriels, partageant avec les autres régions de l'État de São Paulo, et même avec d'autres régions du pays, la part relative qui auparavant était la sienne dans la production nationale. En contrepartie, les activités de services se sont développées et diversifiées, tandis que son territoire accueillait de plus en plus les fonctions de direction du monde des affaires, notamment de grandes entreprises nationales et transnationales.

Intensifié au cours des quinze dernières années, ce processus de restructuration a accru la compétitivité de la région et sa capacité à s'insérer dans une économie plus mondialisée. Mais il a aussi profondément affecté le monde du travail, la situation de l'emploi et le niveau des revenus de ses habitants ainsi que les trajectoires professionnelles ou la façon dont les emplois sont pourvus et les rapports de travail régulés (COMIN, 2003 ; MONTALI, 2004).

Certains traits de cette nouvelle réalité sont clairement perceptibles, comme la chute récente et brutale du nombre d'emplois et l'augmentation sensible de la durée de la recherche d'emploi ; celle-ci a doublé en dix ans, à un rythme qui s'est particulièrement accéléré pendant la seconde moitié des années 1990, précisément après 1997. Les statistiques et les méthodologies ont beau varier, elles révèlent toujours les difficultés rencontrées lors de la recherche d'un emploi. Cette situation concerne autant ceux qui sont en chômage ouvert ⁵ que l'ensemble de ceux qui cherchent un travail. Enfin, le taux de chômage pris dans sa globalité, c'est-à-dire ouvert et latent, atteint un nombre à deux chiffres avec, dans les moments les plus critiques, 20 % de la population active concernée ⁶.

Lorsque l'allongement du temps de chômage et de recherche d'emploi coexiste avec un système de protection sociale peu efficace, dans des réalités comme celle de São Paulo, les individus soumis à une forte instabilité professionnelle doivent passer rapidement d'une activité à une autre sur le marché du travail, afin d'obtenir un revenu de survie compensant la fragilité de la protection institutionnelle. Autrement dit, durant les années récentes, les transitions sur le marché

5 - Le chômage ouvert concerne les personnes qui se déclarent être à la recherche d'un emploi dans les enquêtes, et qui n'ont pas travaillé durant la semaine précédant celles-ci.

6 - Pour une description plus détaillée de ces tendances du chômage, voir GUIMARÃES *et al* (2003) notamment les chapitres 3 (par MONTAGNER) et 4 (par GUIMARÃES, HIRATA, MONTAGNER et WATANABE) ; et aussi MONTAGNER, PIGNONI et SUGITA (2006).

du travail connaissent un rythme rapide, ce qui aggrave l'instabilité professionnelle des individus qui passent fréquemment de la situation d'actif à celle d'inactif, de celle de travailleur à celle de chômeur (et vice-versa).

Il s'agit là d'un phénomène un peu différent de celui qui a été observé dans les pays européens les plus avancés sur le plan économique, notamment à partir des années 1980 : l'augmentation du chômage de longue durée a ébranlé les interprétations des sciences sociales et défié les modèles de financement des politiques de protection sociale élaborées à travers le temps par l'État-providence. Au Brésil, en l'absence d'une expérience historique semblable, ce sont le rythme croissant des va-et-vient sur le marché du travail et surtout la récurrence du chômage qui interpellent (DEDECCA, 1999 ; GUIMARÃES, 2004 et 2006 ; GUIMARÃES *et al.*, 2004) ⁷.

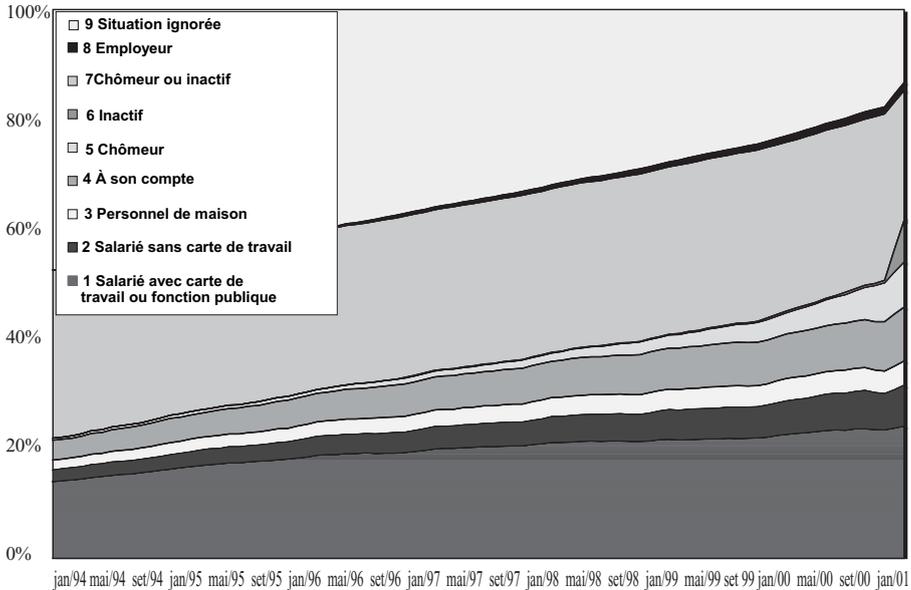
Une observation longitudinale et axée sur les flux et les transitions effectués par les individus sur le marché du travail de la Région métropolitaine de São Paulo (RMSP) met en lumière certaines caractéristiques inattendues (figure 1) ⁸. La construction en forme de coupes transversales successives (*repeated cross-sections*) montre quelle est la situation sur le marché du travail du stock de personnes interviewées pour chacun des mois du calendrier prévu pour la recherche (de janvier 1994 jusqu'à avril 2001). Les mouvements des 53 170 individus interviewés ont été observés durant ces 76 mois et l'information recueillie s'ajustait à neuf situations : ils pouvaient être inactifs, c'est-à-dire hors du marché du travail (ils étaient sans travail et n'en cherchaient pas) ; ils pouvaient se trouver sur le marché du travail avec un emploi (et, dans ce cas, ils ont été classifiés selon les situations les plus courantes : employeurs, salariés avec carte de travail et fonctionnaires, salariés sans carte de travail, employés domestiques, travailleurs à leur compte) ; ils pouvaient être sur le marché du travail comme chômeurs, c'est-à-dire sans travail régulier et à la recherche d'un emploi (y compris les chômeurs masqués par le travail précaire et le découragement) ; finalement, nous avons dû créer deux catégories pour rendre compte des situations où nous ne connaissons

7 - Les études menées par la *Fundação Sistema Estadual de Análise de Dados* (SEADE) à l'initiative du gouvernement de l'État de São Paulo indiquent que, en un an, les 3/4 des actifs changeaient d'emploi à São Paulo (GUIMARÃES *et al.*, 2003).

8 - Pour cette étude longitudinale, un questionnaire effectué à domicile en supplément de la Recherche sur l'emploi et le chômage (*Pesquisa de Emprego e Desemprego* - PED) de la RMSP a mis en évidence un échantillon statistiquement représentatif d'individus en âge de travailler, indiquant leurs parcours sur le marché du travail de São Paulo entre janvier 1994 et avril 2001. Entre avril et décembre 2001, l'enquête a porté sur près de 27 000 domiciles et a fourni une base de données significative concernant 53 170 individus parmi lesquels, au moment de l'enquête, près de 28 189 ont été classés comme ayant un emploi, 6 627 comme chômeurs et 18 354 comme inactifs, c'est-à-dire ne cherchant pas un emploi. Dans le but de minimiser les erreurs ou les trous de mémoire, l'année 1994 a été retenue comme point de départ pour la reconstitution des trajectoires ; et cela parce que le Plan *Real* [plan de stabilisation monétaire], par son impact sur l'économie quotidienne, était une bonne référence pour ancrer les souvenirs, ce qui a été validé par le pré-test. Dans la méthodologie PED, sont considérés comme actifs les individus de dix ans et plus, le questionnaire annexe a dû alors se limiter à ceux qui en 2001 avaient au moins seize ans, c'est-à-dire ceux qui pouvaient avoir une histoire professionnelle remontant à l'année 1994. Pour avoir une idée de leur parcours professionnel, nous avons demandé aux individus interviewés d'évoquer en détail les trois derniers événements de leur trajectoire de travail, c'est-à-dire l'actuel, l'antérieur et un troisième événement (précédent au deuxième) qui, à leurs yeux, était le plus important au cours de la période couverte par l'enquête ; des questions ont aussi été posées sur les périodes interstitielles.

pas la situation de l'individu (« situation ignorée ») et où nous savions seulement qu'il n'avait pas d'emploi (il pouvait être « au chômage ou inactif »).

Figure 1 – São Paulo : Situation de travail des personnes interviewées entre janvier 1994 et avril 2001



Source : SEADE-DIEESE ; Recherche emploi et chômage (*Pesquisa de Emprego e Desemprego – PED*) Région métropolitaine de São Paulo ; questionnaire supplémentaire SEADE/CEM « Mobilité professionnelle », avril-décembre 2001 ; données propres (GUIMARÃES, 2003).

Une première caractéristique frappe tout d'abord : les figures polaires, typiques du monde du travail défini par la relation salariale, sont ici minoritaires. L'ensemble constitué par le salariat formel, avec carte de travail et droits afférents (au maximum 25 % des cas), et le chômage ouvert (environ 8 % des personnes interviewées, en permanence) laisse de côté en moyenne deux tiers des cas. Autrement dit, l'ensemble des situations professionnelles typiques d'un marché capitaliste est nettement insuffisant pour décrire la situation de chacun des 53 170 individus dont nous avons suivi les mouvements sur le marché du travail pendant les sept années qui ont suivi le Plan *Real* (jusqu'en 2001). Les situations que l'on qualifie souvent de « frontière », parce qu'elles représentent une certaine « zone [conceptuellement] grise » sur le marché du travail, sont numériquement plus importantes. Il suffit de prendre un exemple : dans la figure 1, une large couche est constituée (années après années) par les individus qui ne sont pas occupés et qui sont donc soit au chômage soit dans l'inactivité ; le stock représente en moyenne 30 % des cas. Ce genre de résultat justifie une analyse longitudinale des mouvements de va-et-vient sur le marché du travail. Qu'apporte-t-elle de nouveau et quel est son avantage pour l'interprétation ?

De fait, pour étudier avec précision la récurrence du chômage telle que le suggère la figure 1, il est nécessaire d'avoir recours à un type d'analyse qui, prenant

les individus comme unités d'observation, permet aussi de suivre leurs divers mouvements sur le marché du travail dans le temps. Au lieu d'obtenir une photographie de la situation du stock des cas à chaque moment, nous obtenons l'analyse du flux des individus sur le marché du travail. Si les transitions suivent un rythme intense, il vaut mieux alors analyser leurs mouvements que photographier les positions du stock. Ainsi, nous pourrions identifier les parcours typiques qui constituent des sous-groupes de personnes autour du/des modèles de trajectoires professionnelles⁹.

Dans un travail antérieur (GUIMARÃES, 2003), les trajectoires durant la période comprise entre 1994 et 2001 ont été identifiées pour trois groupes, selon la situation au moment de la collecte des données, en 2001 : pour les individus qui se trouvaient en situation de chômage, pour ceux qui avaient un emploi et pour ceux qui se trouvaient inactifs. Le résultat était étonnant. Le rythme intense des entrées et sorties du marché du travail ou des mouvements entre les situations théoriquement identifiées comme de l'activité et de l'inactivité caractérise les trajectoires des individus concernés, de la Région métropolitaine de São Paulo.

Qu'en est-il du fonctionnement du marché du travail capitaliste tel qu'il est classiquement décrit dans les pays qui sont des exemples de « sociétés de travail » comme la France ? Dans ces pays, l'entrée et la sortie du marché du travail sont liées à des moments du cycle de vie. On entre sur le marché du travail à un âge donné, après avoir atteint un certain niveau de scolarité, et l'on en sort seulement à la fin de la vie active. Même le modèle de trajectoire féminine, qui peut se différencier par une sortie temporaire du marché du travail à des moments de la vie, est une exception qui confirme la règle de l'alignement sur le cycle de vie de la mise au travail, de la recherche systématique d'un emploi et de son obtention durable. Une fois entré sur le marché du travail, le passage d'une position à une autre s'effectue dans les limites du marché, en changeant d'emploi ou en affrontant des périodes de chômage. Dans l'un et l'autre cas, si une personne ne travaille pas, elle se trouve à la recherche d'un emploi ; les transitions s'effectuent alors à l'intérieur du marché du travail.

Que dire alors du modèle observé dans le cas de São Paulo, qui banalise les mouvements d'entrées et de sorties du marché du travail ? Les tableaux 1, 2 et 3 présentent une classification des trajectoires professionnelles sous les rubriques respectives : les individus qui ont un emploi, les individus qui sont au chômage et les individus qui sont inactifs en 2001. Voyons chacune d'elles.

9 - Il est ici nécessaire de faire une rapide note méthodologique sur la façon d'opérer. On a associé deux procédures statistiques, celles de l'analyse factorielle et de l'analyse par conglomerats (*clusters*). L'analyse factorielle permet d'identifier les modèles qui traduisent les récurrences observées entre différents parcours individuels ; ainsi, chaque trajectoire personnelle peut être classifiée dans des trajectoires typiques ou agrégées. C'est pourquoi on part de l'analyse d'une matrice où s'entrecroisent tous les cas (ici 53 170), à tous les mois de la durée de l'observation (ici 76 mois compris entre janvier 1994 et avril 2001), et selon tous les types de positions sur le marché du travail (les neuf types de situations déjà décrits par rapport à la figure 1). À partir de cette énorme matrice, de l'ordre de 53 170x76x9, on a déduit les facteurs qui ont permis de classifier les parcours singuliers par rapport aux modèles, et d'identifier ainsi les conglomerats de trajets ou classes de trajectoires. Ces classes de trajectoires agrégées seront l'objet principal de l'analyse qui va suivre.

En avril 2001, un peu plus de la moitié des cas (53 %, soit 28 189 individus) pouvaient entrer dans la classification des personnes ayant un emploi et couvrir tout un éventail d'activités variées. L'analyse de ces parcours selon les procédures des analyses factorielles et des conglomerats a permis d'identifier sept classes de trajectoires typiques qui sont représentées dans le tableau 1.

Tableau 1 – Les personnes employées en 2001 : trajectoires agrégées 1994-2001

Types de trajectoires	Chiffres absolus	Pourcentage (sur le total des cas)	Pourcentage (sur les employés)
1 Salariés avec carte de travail	8439	15,9	30,0
2 Employeurs	619	1,2	2,2
3 Chômeurs ou inactifs	1725	3,2	6,1
4 Transitions intenses, parcours ignorés	6694	12,6	23,7
5. Travailleurs à leur compte	2730	5,1	9,7
6. Services domestiques	1264	2,4	4,5
7 Salariés sans carte de travail	6718	12,6	23,8
Sous total de ceux qui ont régulièrement du travail en 2001	28189	53	100
Autres situations en 2001 (chômeurs ou inactifs)	24981	47	
Total des cas	53170	100	

Source : SEADE-DIEESE ; Recherche emploi et chômage (*Pesquisa de Emprego e Desemprego – PED*) Région métropolitaine de São Paulo ; questionnaire supplémentaire SEADE/CEM « Mobilité professionnelle », avril-décembre 2001.

Un nombre élevé de cas étaient caractérisés par un rythme de transition si intense que l'on ne peut identifier un quelconque modèle de trajectoire dans les parcours ; ainsi, le type de trajectoire demeure ignoré (environ 24 % des employés). Par ailleurs, si l'on compare les données des tableaux 2 et 3 à celles du tableau 1, on voit que ce pourcentage qui témoigne de la très grande instabilité des parcours est nettement plus réduit parmi ceux qui ont un emploi que parmi les inactifs (51 %) ou parmi les chômeurs (69 %). On peut en conclure que le risque de transitions intenses et récurrentes entre les situations de travail semble être fortement déterminé par le parcours lui-même. L'intégration dans « le monde de ceux qui ont un emploi » offre des réseaux de relations aux individus. Même s'ils ne sont pas forcément à la recherche d'« un bon emploi » (seulement 30 % des réseaux constituent un noyau dur de salariés avec cartes de travail), ils sont en mesure de réduire l'intensité des transitions et leur probabilité (un cas sur trois parmi ceux qui ont un emploi contre deux cas sur trois parmi les chômeurs).

La « brésilianisation » de l'Occident ?

Voyons chacune des trajectoires typiques (1994-2001) de ceux qui avaient du travail en 2001. Les deux premiers types de parcours configurent la polarité classique de la relation salariale, c'est-à-dire les salariés formellement déclarés et les employeurs (groupes 1 et 2), tout en ne concernant que le tiers de ceux qui ont régulièrement du travail. Pour compléter cette description, il nous faut donc passer au monde caractérisé par l'intensité des transitions sur le marché du travail, au monde où la récurrence des événements – chômage, inactivité ou privation des droits – est de règle.

De fait, ces trajectoires forment quatre types distincts de parcours (numérotés de 3 à 6 dans le tableau 1) qui caractérisent les situations d'emploi, parfois qualifiées d'atypiques au regard de la relation polaire classique : il s'agit des individus qui, bien qu'ayant un emploi en avril 2001, ont une trajectoire antérieure de chômeurs ou d'inactifs (type 3) ; de ceux qui bougent beaucoup et ont un trajet ignoré (type 4), les indépendants, travailleurs à leur compte (type 5) et de ceux qui travaillent dans le service domestique (type 6). Enfin, s'y ajoutent ceux qui, tout en étant dans les marges du salariat, y participent mais ne jouissent pas des droits liés à l'octroi d'une carte de travail (type 7).

Tableau 2 – Les chômeurs en 2001 : trajectoires agrégées 1994-2001

Types de trajectoires	Chiffres absolus	Pourcentage (sur le total des cas)	Pourcentage (sur les chômeurs)
1 Transitions intenses. Parcours ignorés	4549	8,6	68,6
2 Chômeurs	627	1,2	9,5
3 Chômeurs ou inactifs	1451	2,7	21,9
Sous total des chômeurs	6627	12,5	100
Autres situations en 2001 (personnes ayant du travail ou inactives)	46543	87,5	
Total des cas	53170	100	

Source : SEADE-DIEESE ; Recherche Emploi et Chômage (*Pesquisa de Emprego e Desemprego – PED*) Région métropolitaine de São Paulo ; questionnaire supplémentaire SEADE/CEM « Mobilité professionnelle », avril-décembre 2001.

Que se passe-t-il lorsque nous observons les trajectoires typiques parcourues entre 1994 et 2001 par les personnes qui se trouvaient au chômage au moment des entretiens (tableau 2) ? Comme nous l'avions anticipé, ce sont les chômeurs qui changent le plus d'activité : dans les deux tiers des cas (68,6 %) aucun modèle n'est identifiable et le parcours ne peut être décrit, étant donné la faible durée additionnée des trois événements retenus. Sur dix chômeurs, sept ont changé si souvent de travail entre 1994 et 2001 que tout ce que l'on peut dire de leurs parcours c'est qu'ils n'entrent dans aucun modèle standard de trajectoire. Si on les considère comme un ensemble, on voit que c'est un groupe légèrement plus masculin, plus équilibré du point de vue du sexe et de la couleur de la peau ; en ce qui concerne l'âge, il présente

un format bimodal : un sous-groupe plus jeune (30 % entre 18 et 24 ans) et un autre plus âgé (49 % entre 30 et 49 ans) ; ce sont donc les générations des chefs de famille et des jeunes qui dominent. Le niveau de scolarité est bas et le chômage ouvert est prédominant au moment de l'entretien (63 %).

Comme prévu, ces données suggèrent d'abord qu'un rythme intense dans les changements d'activité sur le marché du travail constitue la norme du parcours d'un chômeur. Ensuite, même si nous pouvons identifier un modèle de trajectoire à partir des trois événements retenus, c'est la situation frontière – entre chômage et inactivité – qui domine : c'est la trajectoire qui se trouve en deuxième position par le nombre (près de 22 % des cas). Elle rassemble un groupe nettement féminisé (73 % des cas), formé majoritairement de personnes vivant avec un conjoint (52 %) et caractérisé non seulement par une prédominance de femmes mais aussi par une majorité d'individus ayant la peau plus claire. Leur taux de scolarité est encore plus bas que celui du groupe antérieur : il contient le plus grand nombre d'analphabètes mais aussi, dans 50 % des cas, des personnes n'ayant pas terminé les huit premières années de scolarité (le « cycle fondamental » au Brésil). Le chômage caché par le découragement est la forme la plus courante.

Si la sortie du marché du travail semble être bien plus fréquente que prévu, parmi les gens qui ont un emploi ou parmi les chômeurs, que dire du modèle de transition suivi par ceux qui étaient déjà des inactifs en 2001 dans la Région métropolitaine de São Paulo (tableau 3) ?

Tableau 3 – Les inactifs en 2001 : trajectoires agrégées 1994-2001

Types de trajectoires	Chiffres absolus	Pourcentage (sur le total des cas)	Pourcentage (sur les inactifs)
1 Transitions intenses, parcours ignorés	9287	17,5	50,6
2 Retraités (ex-salariés avec cartes de travail ou fonctionnaires)	1549	2,9	8,4
3 Inactifs ou travailleurs à leur compte	524	1	2,9
4 Chômeurs ou inactifs	6994	13,2	38,1
Sous total des inactifs	18354	34,6	100
Autres situations en 2001 (personnes ayant un emploi ou inactives)	34816	65,4	
Total des cas	53170	100	

Source : SEADE-DIEESE ; Recherche Emploi et Chômage (*Pesquisa de Emprego e Desemprego* – PED) Région métropolitaine de São Paulo ; questionnaire supplémentaire SEADE/CEM « Mobilité professionnelle », avril-décembre 2001.

Le tableau 3 révèle l'existence d'un noyau dur où sont localisés les travailleurs les plus âgés, blancs en majorité, qui se sont retirés du marché du travail généralement en prenant leur retraite et contents, pourrait-on dire en plaisantant, « d'enfiler leurs pantoufles » (type 2). Malgré tout, ce n'est pas la situation majoritaire, elle concerne à peine 8 % des cas. Ici aussi, la majorité des inactifs est formée de travailleurs qui ont changé si souvent d'activité, et ont connu tant de situations diverses qu'il est impossible de reconstruire leurs parcours. On voit que c'est la rubrique « transitions intenses, parcours ignorés » (type 1) qui forme le groupe le plus dense avec 50 % des inactifs. Le second groupe en importance numérique représente ceux qui passent d'un emploi précaire ou du chômage à l'inactivité (type 4).

Dans cet ensemble de résultats, nous prenons le risque de suggérer que, dans le cas de cette ville – la plus grande du Brésil –, le marché du travail ne délimite pas, du moins pas avec la netteté souhaitée pour l'analyse, les frontières qui séparent l'activité économique (où avoir un travail et être au chômage sont les alternatives typiques) de l'inactivité économique. Autrement dit, l'inactivité a cessé d'être, du moins pour les résidents de São Paulo, un phénomène à sens unique situé aux extrêmes de la trajectoire professionnelle, à des moments précis de la vie d'un travailleur c'est-à-dire lors de l'entrée dans le marché du travail (les jeunes passant de la condition d'inactifs à celle d'actifs) et à la fin de la vie professionnelle (les personnes âgées passant de la condition d'actifs à celle d'inactifs). Cela revient à dire que le mouvement d'entrée et de sortie de l'activité économique peut être aussi régulier que le mouvement entre emploi et chômage. En conséquence, les changements d'activité se font selon la même probabilité dans les trois situations possibles d'un individu vis-à-vis du marché du travail (emploi, chômage, inactivité) et pas seulement dans les deux situations typiques du fonctionnement ordinaire du marché du travail capitaliste (emploi et chômage).

Que devient alors le concept de travail dans un univers qui n'est plus délimité par des frontières ? Nous allons comparer São Paulo à une métropole disposant d'un autre régime sur le plan de l'institutionnalisation de l'emploi et du chômage, Paris.

II – TRANSITIONS ET TRAJECTOIRES EN FRANCE : UN EXEMPLE DE L'« OCCIDENT BRÉSILIANISÉ » ?

Pour mieux construire les termes de la comparaison, nous avons sélectionné quelques résultats de recherche obtenus grâce à l'analyse d'une enquête de type « panel » sur la trajectoire des demandeurs d'emploi en France (PIGNONI et POUJOULY, 1999 ; PIGNONI, POUJOULY et VINEZ, 1998 ; CANCEILL et HUYGHES DESPOINTES, 1999 et 2003)¹⁰. Les résultats retenus permettent d'observer les chômeurs se

10 - La cohorte choisie est constituée des personnes interviewées pour l'enquête TDE (Trajectoire des demandeurs d'emploi), sélectionnées parmi les nouveaux inscrits à l'ANPE (Agence nationale pour l'emploi) pendant la période d'avril à juin 1995, et ayant moins de 55 ans au moment où ils entrent dans la période de chômage. Contrairement au cas brésilien, pour lequel les données résultent d'un panel rétrospectif, il s'agit là d'un panel prospectif, sur la base constante de trois entretiens d'accompagnement.

trouvant dans la même situation que ceux qui changent fréquemment d'activité sur le marché du travail brésilien.

Cette sélection a donc été axée sur ceux que les chercheurs français ont qualifiés de « chômeurs récurrents », dont les trajectoires ont été construites à partir d'un échantillon final de 4 012 cas. En termes opérationnels, est qualifié de chômeur récurrent tout individu qui : 1) a une première expérience de travail avant de s'inscrire (pour la première fois) à l'ANPE, c'est-à-dire avant la période avril-juin 1995 ; 2) a pour le moins deux expériences de chômage pendant le temps de la recherche, c'est-à-dire vit l'expérience de la perte du premier emploi et se retrouve au chômage – encore une fois au moins – pendant la période de recherche (ont également été exclues de l'analyse les personnes qui, au cours de cette période, n'avaient aucun emploi, c'est-à-dire les chômeurs de longue durée, et celles qui, ayant obtenu un emploi, ne l'ont pas perdu et donc sont définies comme des travailleurs de longue durée).

Quelles sont les trajectoires typiques des Français qui connaissent des variations aussi intenses sur le plan de l'emploi qu'ils peuvent être qualifiés de « chômeurs récurrents » ? PIGNONI et POUJOULY (1999) ont observé les trajets dessinés par les mouvements de ce groupe sur le marché du travail. Ils ont compté pas moins de huit possibilités, beaucoup plus que les trois indiquées pour São Paulo : réinsertion rapide et relativement stable (20 % des cas) ; chômage persistant (31 % des cas) ; sortie temporaire du marché du travail (3,5 % des cas) ; parcours défini par l'activité mais aussi par l'instabilité (14 %) ; parcours marqué par des emplois temporaires et sous-traités (7,5 % des cas) ; alternance chronique entre emploi et chômage (9 % des cas) ; transition entre des situations caractérisées par la précarité et un travail pénible (7 % des cas) ; intégration sur des contrats-emploi-solidarité dans le cadre des lois de protection sociale en vigueur en France (9 % des cas).

Ces alternatives, par leur nombre, donnent une idée de l'importance des mouvements effectués sur le marché du travail. Néanmoins, il suffit de deux d'entre elles pour représenter la masse la plus significative de cas. Parmi les « chômeurs récurrents », 50 % appartiennent au noyau dur formé par les destins professionnels typiques d'un marché capitaliste, homogénéisé par les normes salariales et protégé par les formes de régulation sociale : soit le chômeur retrouve un emploi salarié (protégé) stable, soit il devient un chômeur (protégé) de longue durée. En dehors de ces deux catégories, les six autres trajets typiques rassemblent des groupes toujours minoritaires de l'échantillon. Ce résultat confirme la capacité descriptive de la situation dominante, c'est-à-dire la force de la norme salariée dont l'envers est le chômage de longue durée. Nous sommes très loin du modèle d'une récurrence « brésilianisée », si on accepte la suggestion de Ulrich BECK. Pour ne laisser aucune place au doute, le trajet que dessine le mouvement de sortie du

ment après la première inscription à l'ANPE. Le panel couvre les événements qui ont eu lieu pendant les 33 mois de la recherche, soit entre 1995 et 1998. Entre janvier et mars 1996, un premier entretien en face à face a concerné 8 125 personnes. Un second entretien par téléphone a eu lieu au cours de l'année 1997 avec seulement 6 480 personnes parmi les précédentes qui ont accepté de répondre. Enfin, pendant l'année 1998, un troisième entretien téléphonique a concerné 5 262 personnes parmi celles qui avaient été contactées au début. Dans l'ensemble des cas, les chômeurs récurrents constituent un sous-ensemble de 4 012 personnes, comme nous l'avons dit plus haut (PIGNONI et POUJOULY, 1999).

marché en direction de l'inactivité est loin d'être un phénomène récurrent et pénétrant, comme nous l'avons vu précédemment pour les données de São Paulo. Il correspond au contraire au type associé au groupe le plus petit (3,5 %). En outre, ce groupe présente un profil très particulier, contrairement à celui utilisé pour illustrer le cas brésilien.

Les quatre premiers types de parcours semblent les plus significatifs pour nourrir notre réflexion comparative. Dans chaque cas, on identifiera les individus qui ont le plus de chance de se trouver dans chacun de ces modèles de trajectoires, de façon à clarifier davantage les distinctions entre les groupes sociaux de l'univers français et la distance de celui-ci vis-à-vis du monde du travail brésilien. On commencera par envisager les deux types de parcours les plus significatifs et qui forment le « noyau dur » de la norme salariale dominante dans la société française.

La première des trajectoires suivies par les chômeurs récurrents en France concerne la réinsertion rapide dans le monde du travail, c'est-à-dire la sortie durable du chômage. Elle regroupe un cas sur cinq, est nettement masculine (70 % sont des hommes) et est aussi plus qualifiée que la moyenne : ouvriers qualifiés, chefs de service, contrôleurs sont surreprésentés. Ceux-ci ont 1,5 fois plus de chance de faire ce parcours qu'un ouvrier non qualifié. Le retour à l'emploi est rapide (cinq mois en moyenne), de sorte que la situation de travail recouvre les deux tiers du temps sous observation. Ceux qui avaient un contrat à durée indéterminée (CDI) avant leur licenciement en 1995 ont deux fois plus de chance de connaître ce genre de trajectoire, sans aucun doute le plus vertueux. Et même, entre 1992 et 1995, sans passer par une période de chômage pour la moitié d'entre eux. De plus, dans la majorité des cas, il s'agissait d'un changement de situation ou tout simplement de forme de contrat. À la fin de la période observée, ces personnes ont un horizon professionnel stable (les deux tiers bénéficient d'un CDI), même si pour une fraction significative de ce groupe (22 %) le contrat à durée indéterminé suit un contrat à durée déterminée (CDD) ou un emploi temporaire obtenu par le biais d'une agence pour l'emploi (une agence d'intérim pour 12 % des cas).

Le second type de trajectoires correspond à ceux qui ont une longue expérience du chômage, ils représentent le plus grand nombre des cas (31 %). C'est une trajectoire indifférenciée du point de vue du sexe : les hommes et les femmes y participent de façon équivalente, et sont d'âge plus élevé. C'est le chômage qui caractérise ce parcours car les individus concernés ont une longue période de recherche d'emploi (treize mois en moyenne, ce qui est très inférieur au modèle brésilien mais particulièrement élevé pour le modèle français). L'histoire professionnelle dominante, c'est-à-dire 80 % des cas, comporte un long passé de travail, sans expérience antérieure de chômage pour 50 % d'entre eux. Les différences entre hommes et femmes réapparaissent lorsque l'on cherche pourquoi un long passé professionnel sans expérience antérieure de chômage n'assure pas, comme dans le type 1, une réinsertion rapide. On voit alors que la majorité des personnes qui ont le vécu professionnel du type 2 sont de sexe féminin, à la fois plus âgées et moins qualifiées que leurs homologues de la catégorie 1. On voit aussi que 40 % ont une expérience antérieure de chômage et/ou de contrats aidés. Le trajet passé donne forme au destin futur.

Bien que minoritaire (3,5 % des cas), le troisième type de trajectoire revêt une très grande importance, dans la mesure où il concerne un mode de récurrence du chômage qui va au-delà des limites établies par le marché capitaliste du travail. Dans ce cas, la récurrence intègre le passage à l'inactivité. Ceci ressemble-t-il au cas du Brésil, à ce que nous en avons dit plus haut ? La réponse est positive, mais seulement à première vue, car il s'agit d'un groupe très particulier, très délimité, et minoritaire. Il est constitué de femmes (64 %), de jeunes (70 % ont moins de 35 ans, et 30 % moins de 25 ans), d'employé(e)s de bureau (63 %), avec un passé professionnel de courte durée. Dans ce cas, le retrait du marché du travail coïncide avec une phase particulière de leur cycle de vie : ce sont surtout, pour 57 % des cas, des femmes occupées par la maternité ou des hommes accomplissant leur service militaire. Le passage à l'inactivité intervient à des moments particuliers de leur cycle de vie ; elle respecte les normes de fonctionnement ordinaires du marché du travail ainsi que la sélectivité, ou l'auto-sélection, de groupes sociaux.

Le quatrième groupe intéressant pour notre analyse rassemble des personnes ayant un parcours actif mais instable (14 % des cas). Il montre à nouveau ce qu'est la récurrence du chômage sous la forme typique qu'elle revêt en France, à la différence du cas brésilien. Là aussi, les transitions s'effectuent de façon prédominante à l'intérieur des frontières du marché du travail, c'est-à-dire entre emploi et chômage. Les hommes et les femmes sont en nombre équivalent, le groupe est relativement jeune (entre 25 et 35 ans), avec une prédominance de fonctions de direction et d'employés administratifs. Si on observe la situation antérieure à l'inscription à l'ANPE (entre 1992 et 1995), on voit que ces personnes ont fait l'expérience du chômage. Dans la majorité des cas, elles ont eu un emploi (78 %) mais surtout des contrats de type CDD (43 %), même si 21 % ont auparavant occupé un emploi en CDI. Le retour à l'emploi est aisé et le temps de travail recouvre les deux tiers de la durée de la trajectoire mais, au moment de la reprise, les contrats temporaires en CDD dominent. Dans 80 % des cas, c'est le lot de ceux qui arrivent sur le marché du travail. Comme dans les types 1 et 2, il semble que le passé professionnel soit un élément d'explication important de la trajectoire parcourue.

Cette caractérisation des trajectoires typiques des Français qui vivent le « chômage récurrent » nous indique que, malgré l'adoption d'une définition opérationnelle très minimaliste, on trouve des parcours ayant une forte diversité interne en ce qui concerne le nombre, la durée, le statut des emplois mais aussi la régularité, plus ou moins marquée, de l'alternance entre emploi et chômage. En ce sens, si on les confronte au cas brésilien, ces parcours dessinent un modèle distinct. La différence devient évidente dès lors que l'on mentionne le fait que, dans le cas français, les transitions se situent essentiellement à l'intérieur des frontières du marché du travail. Le mouvement de va-et-vient vers l'intérieur ou l'extérieur de ce marché, qui suppose au Brésil un passage récurrent à l'inactivité, est là circonscrit à un seul type de trajectoires, qui se trouve être minoritaire, doté d'un profil spécifique et limité à un moment du cycle de vie des personnes.

Que conclure donc de cet ensemble de données ? Les comprendre par la méthode comparative donne la clef de l'énigme : il s'agit surtout de chercher à reconstruire les maillons qui relient les modèles en cours sur le marché transitionnel et les régimes de l'État-providence dans les deux contextes analysés.

III – LES FORMES DE RÉCURRENCE DU CHÔMAGE OU « POURQUOI LES BRÉSILIENS NE SONT PAS LES FRANÇAIS DE DEMAIN »

Les données présentées nous amènent à conclure que « le chômage récurrent » a, au Brésil, des caractéristiques différentes de celles qu'il présente en France et qu'il peut donc s'interpréter comme un phénomène particulier, éloigné de la réalité attendue par des observateurs auxquels ont échappé les spécificités du pays.

Certes, cette forme de chômage présente des ressemblances avec ce qui se passe dans un pays européen comme la France (PIGNONI et POUJOLY, 1999 ; PIGNONI, POUJOLY et VINEY, 1998 ; GAUTÉ, 2003). Dans les deux cas, la récurrence entraîne des mouvements de courte durée d'entrée et de sortie du chômage. Pourtant, des différences apparaissent : la récurrence sous sa forme brésilienne se distingue de l'expérience française et en offre même un contre-exemple. Au Brésil, ce phénomène concerne non seulement une fraction plus grande de la force de travail (comme BECK, entre autres, l'a souligné), mais aussi, et c'est le plus important, il implique des transitions d'une autre nature. Au lieu de recouvrir des mouvements qui s'effectuent avec régularité entre différents emplois ou entre l'emploi et le chômage (ce qui est caractéristique, nous l'avons dit, du cas français), le type de trajectoire le plus répandu au Brésil est celui qui souligne la récurrence des entrées et sorties du marché du travail. Autrement dit, l'alternance entre des périodes de travail et des périodes de non travail qui excluent la recherche d'un emploi, ou l'alternance entre périodes de chômage (c'est-à-dire sans travail mais en recherche d'emploi) et périodes où l'on ne recherche pas d'emploi. Ces mouvements conduisent le travailleur à entrer et à s'absenter de façon réitérative du marché du travail. Ceci rend problématiques non seulement la nature et les caractéristiques du phénomène du chômage mais aussi la nature et les caractéristiques de l'inactivité.

Quelles en sont les raisons ? Que dire du cas brésilien si nous y réfléchissons en ayant en tête la réalité française, réalité très différente parce qu'elle se base sur un solide régime de prestations sociales et qu'elle est soutenue par une structure normative spécifique ? Avançons par étapes. D'abord, les différences n'empêchent pas la comparaison ; deuxièmement, si on est d'accord avec ce qui vient d'être dit, il faudra alors chercher à identifier les liens entre les différences de parcours et les résultats quant à leurs convergences ou leurs spécificités.

À première vue, ces deux pays diffèrent beaucoup en ce qui concerne la situation du chômage et les caractéristiques de leur économie. Le niveau de chômage n'est pas le même. Ainsi, en France, Paris présentait un taux de chômage ouvert plus élevé que São Paulo, au Brésil. En outre, chaque pays offrait une trajectoire socio-économique singulière : au Brésil, la seconde moitié du XX^e siècle marque le passage d'une économie agraire et rurale à un processus rapide d'industrialisation et d'urbanisation ; tandis que, en France, c'est la tertiarisation d'une économie industrielle très ancienne. De telles différences nous ont obligés à examiner, de façon plus précise, les conditions mêmes d'une comparaison entre ces deux pays.

En dépit de leurs grandes différences, le Brésil et la France s'inscrivent dans un même contexte marqué par la mondialisation des échanges, une dérégulation déstabilisatrice des autorités publiques, la standardisation des normes de gestion, de production et d'emploi. Tout en ayant des histoires fort contrastées, les deux pays se retrouvent l'un et l'autre inscrits dans un processus d'internationalisation qui caractérise la période contemporaine. Plus précisément, ils connaissent un même phénomène mais avec une amplitude et une temporalité variées, celui de la fracture des normes d'emploi telles qu'elles ont été construites dans chaque cas, avec le rapide développement de nouvelles modalités d'emploi.

Mais ce processus a une traduction différente dans chacun des contextes nationaux. Au Brésil, on note l'intensification du rythme des mobilités entre les formes d'activités avec leurs statuts divers (emploi avec carte et sans carte de travail, travail régulier et petits boulots, etc.) mais aussi un mouvement intensif entre chômage et inactivité, ou entre emploi et inactivité. La France, elle, a vu se développer des formes particulières d'emploi portant sur la durée et la stabilité du contrat de travail ou sur le temps de travail.

Les transformations des formes d'emploi, et en conséquence du chômage, ont affecté soit la façon d'institutionnaliser la régulation de la relation salariale, soit les trajectoires professionnelles. Autrement dit, chacun des deux pays pourrait être caractérisé par une convention, par une norme sociale propre qui définirait l'activité ou l'inactivité, l'emploi ou le chômage à partir de la création et de l'institutionnalisation d'un cadre de référence qui capterait l'expérience subjective.

Au Brésil, l'institutionnalisation du chômage est faible et récente. La faiblesse de la protection sociale et des aides publiques en direction des chômeurs a brouillé les frontières séparant les trois positionnements vis-à-vis du marché du travail (emploi, chômage et inactivité). Ce brouillage a eu une incidence publique sur les polémiques qui sont nées autour de l'évaluation numérique du chômage. Les conditions d'emploi sont ainsi très hétérogènes, depuis les espaces de travail fortement encadrés par des normes juridiques et par des mécanismes de protection sociale, jusqu'à ceux qui accueillent une économie informelle et/ou souterraine très développée et bien diversifiée. Dans un contexte marqué par une forte diminution des emplois formellement enregistrés et protégés (ce qui est surtout notable dans le secteur industriel au cours des années 1990), les activités non enregistrées, c'est-à-dire celles des salariés sans carte de travail et des travailleurs indépendants, soit la moitié des emplois, assumaient l'essentiel de la flexibilité de l'emploi et alimentaient parallèlement la croissance des activités de services et les « petits boulots ».

Ainsi, face à une « salarisation restreinte » de la population active (LAUTIER, 1987), la déstabilisation des conditions d'emploi a provoqué une accélération du rythme des mouvements entre le travail formel et les activités non enregistrées et non protégées. Les stratégies défensives qui ont été déployées se sont appuyées sur une combinaison de ces deux types de situations, combinaison adoptée soit par un seul individu en les additionnant ou en les pratiquant en alternance, soit au sein du groupe familial.

Il est évident que ces mécanismes de répartition des formes d'emploi ont des effets structurants sur les trajectoires et les activités professionnelles. Au Brésil, la construction sociale du chômage est marquée par la rupture de l'équivalence entre privation d'emploi et chômage. En outre, lorsque la frontière entre chômage et emploi se fait plus perméable, les autres catégories d'identification subjective et politique sont alors plus prégnantes : par exemple, les « sans abri », les « sans toit », les « sans terre ». Elles sont d'autant plus utilisées qu'elles sont plus efficaces (que celle de chômage) dans la négociation d'une reconnaissance sociale et des prestations qui l'accompagnent. Ce n'est pas sans raison que les importants mouvements de chômeurs du début des années 1980 dans les métropoles brésiliennes aient cédé la place aux mouvements sociaux centrés sur d'autres identités collectives qui cimentent les intérêts individuels. Même si la majorité des « sans toit » peuvent être aussi des « sans emploi », ce n'est pas l'identité subjective de « chômeur », pourtant collectivement partagée, qui fonde leurs actions.

En France, au contraire, le chômage est fortement institutionnalisé. Les organismes publics qui s'occupent du retour à l'emploi couvrent tout le territoire national d'un réseau ancien aux mailles fines. C'est pour cela que nous pouvons dire que le taux de chômage ouvert observé dans la région parisienne au commencement de cette étude (près de 11 %) était plus élevé qu'à São Paulo (près de 8 %). Il y a une raison à cela : les personnes qui se trouvent privées d'emploi, poussées par les systèmes institutionnalisant l'emploi et la protection sociale, tendent à se déclarer chômeurs et à s'inscrire aussitôt à l'ANPE. C'est ainsi qu'elles acquerront le droit d'entrer dans les mailles fines du système de *welfare*.

Dans le cas de la France, le chômage se banalise à mesure que les manières de le vivre se multiplient. Mais surtout, et là est la caractéristique la plus marquante sur le plan sociologique, le chômage apparaît de moins en moins sous la forme d'une rupture abrupte ayant lieu au milieu d'une carrière professionnelle continue. En ce sens, et c'est une autre découverte importante du point de vue théorique, les formes (ou configurations institutionnelles) du chômage se trouvent dépendre de, et exprimer, les formes (ou configurations institutionnelles) de l'emploi. En France, les formes d'emploi se sont différenciées fortement au cours des dernières années, ouvrant l'éventail de ce que l'on appelle « les formes particulières ou atypiques d'emploi », toutes des exceptions par rapport à la norme salariale. Cette nature exceptionnelle s'exprime sur deux plans : sur le plan de la durée et sur celui de la stabilité du contrat de travail, avec l'institutionnalisation des CDD, des contrats temporaires, des stages – les trajectoires décrites plus haut reflètent l'importance numérique de cette nouvelle forme institutionnelle. Sur le plan de la durée de la journée de travail, le travail à temps partiel s'étend et l'importance qu'il prend se voit aussi dans les trajets présentés plus haut. Au milieu des années 1990, période de départ des données longitudinales antérieures, près de 2,5 millions de contrats (sur un total de 22 millions) concernaient des travailleurs à temps partiel.

Enfin, les résultats, que nous avons présentés ici montrent l'intérêt de structurer des stratégies comparatives d'analyse afin de mieux comprendre les formes par lesquelles s'expriment des processus plus amples et plus généraux. C'est en regardant à la loupe les différences (et/ou spécificités) et en procédant à une

analyse comparative que l'on peut comprendre en profondeur les diverses manières à travers lesquelles se manifestent, sont définies et vécues les fractures du marché du travail. C'est alors qu'apparaissent avec évidence leurs liens avec les voies socio-institutionnelles et culturelles toujours spécifiques que suit la restructuration économique dans les différentes sociétés. Si des convergences sont possibles, il faut les interpréter du point de vue des configurations sociétales où elles sont enracinées ; ni relativisme culturel absolu, ni transfert déterministe de modèles. Il est certain que nous sommes souvent tentés de succomber à la simplicité, à l'élégance supposée ou même à la correction politique et d'appréhender toute cette variabilité avec un seul concept, celui de « chômage récurrent » ou de « modèle nomade » des trajectoires professionnelles. Pourtant, en agissant ainsi, nous n'éclairerions pas ces réalités, nous les assombririons.

BIBLIOGRAPHIE

- BECK U., 2000, *The Brave New World of Work*, Cambridge, Polity Press.
- CANCELL G., HUYGHUES DESPOINTES Hervé, 1999, « L'inscription à l'ANPE et après : itinéraires de chômeurs », in DARES, *Premières Informations et Premières Synthèses*, Paris, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, n° 37.1.
- CANCELL G., HUYGHUES DESPOINTES H., 2003, « Passage par le chômage et dynamique des revenus », in DARES, *Premières Informations et Premières Synthèses*, Paris, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, n° 04.3.
- CARDOSO A., 2000, *Trabalhar, Verbo Transitivo*, Rio, Editora da FGV.
- CHOFFEL P., DELATTRE É., 2003, « Habiter un quartier défavorisé : quels effets sur la durée de chômage ? », in DARES, *Premières Informations et Premières Synthèses*, Paris, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, n° 43.1.
- COMIN A., 2003, *Mudanças na estrutura socio-ocupacional do mercado de trabalho em São Paulo*, Doctorat en Sociologia, São Paulo, Universidade de São Paulo.
- COSTA P., LUIS A., 1970, *Desenvolvimento Econômico e Transição Social*, Rio de Janeiro, Editora Civilização Brasileira.
- COUTROT L., DUBAR C. (orgs), 2002, *Che-minements professionnels et mobilités sociales*, Paris
- DEDECCA C. S., 1999, *Racionalização Econômica e Trabalho no Capitalismo Avançado*, Campinas, Unicamp-IE.
- DEGENNE A., LEBEAUX M.-O., MOUNIER L., 1996, « Typologies d'itinéraires comme instrument d'analyse du marché du travail », in DEGENNE A., MANSUY M., PODEVIN G., WERQUIN P. (eds.), *Typologies des marchés du travail, suivi et parcours*, Marseille, CEREQ, Document n° 115.
- DEMAZIÈRE D., 1995a, *La sociologie du chômage*, Paris, La Découverte.
- DEMAZIÈRE D., 1995b, *Le chômage de longue durée*, Paris, PUF.
- DEMAZIÈRE D., 2006, *Sociologie des chômeurs*, Paris, La Découverte.
- EISENSTADT S., 1966, *Modernization, Protest and Change*, Englewood Cliffs, N.J., Prentice-Hall.

- GALLIE D., PAUGAM S., 2000, *Welfare regimes and the experience of unemployment in Europe*, Oxford, Oxford University Press.
- GAULLIER X., 1999, *Les temps de la vie. Emploi et retraite*, Paris, Éditions Esprit.
- FREYSSINET J., 1984, *Le chômage*, Paris, La Découverte.
- FREYSSINET J., 1997, « Le rôle du chômage de masse dans la flexibilisation de l'emploi », in APPAY B. et THÉBAUD-MONY A. (eds.), *Précarisation sociale, travail et santé*, Paris, IRESCO, pp. 229-239.
- FRIOT B., ROSE J., 1996, *La construction sociale de l'emploi en France, les années soixante à aujourd'hui*, Paris, l'Harmattan.
- GAUTIÉ J., 2003, « Transitions et trajectoires sur le marché du travail », *Quatre-Pages*, n° 59, Paris, Centre d'Études sur L'Emploi.
- GUIMARÃES N. A., 2003, « Transições ocupacionais. Uma análise da Região Metropolitana de São Paulo (1994-2001) », *Séminaire CEM-SEI, Mobilidade ocupacional da força de trabalho*, Salvador, <http://www.fflch.usp.br>
- GUIMARÃES N. A., 2004, *Caminhos Cruzados. Estratégias de Empresas e Trajetórias de Trabalhadores*, S. Paulo, Ed. 34.
- GUIMARÃES N. A., 2006, « Unemployment and Occupational Transitions : Trajectories and Perceptions », in KASE K. et SUGITA (Orgs.), *The Unemployed and Unemployment in an International Perspective : Comparative Studies of Japan, France and Brazil*, Tokyo, The University of Tokyo Institute of Social Sciences, <http://halshs.ccsd.cnrs.fr>
- GUIMARÃES N. A., HIRATA H., MONTAGNER P., SUGITA K., 2004, « Desemprego : atores, instituições e políticas numa perspectiva comparada », *Tempo Social – revista de Sociologia da USP* vol. 16, n° 2, São Paulo.
- GUIMARÃES Nadya Araujo *et al.*, 2003, *Desemprego. Abordagens institucional e biográfica. Uma comparação Brasil, França, Japão*, Rapport de Recherche au CNPq, São Paulo, <http://www.fflch.usp.br>
- LAMBERT J., 1967, *Os Dois Brasis*, São Paulo, Companhia Editora Nacional.
- LAUTIER B., 1987, « Fixation restreinte dans le salariat, secteur informel et politique d'emploi en Amérique Latine », *Revue Tiers Monde*, n° 110, t. XXVIII, Paris, PUF.
- LEDRUT R., 1966, *La sociologie du chômage*, Paris, Presses Universitaires de France.
- LERNER D., 1966, *The passing of traditional society*, New York : The Free Press.
- LOPES J.R.B., 1967, *A Crise do Brasil Arcaico*, São Paulo, Difusão Europeia do Livro.
- LOPES J.R.B., 1968, *Desenvolvimento e Mudança Social*, São Paulo, Companhia Editora Nacional.
- MARRY C., 1992, « Les jeunes et l'emploi : force et faiblesse des liens forts », in COUTROT L. et DUBAR C. (orgs.), *Chemineurs professionnels et mobilités sociales*, Paris, La Documentation Française, pp. 299-324.
- MARUANI M., REYNAUD E., 1993, *Sociologie de l'emploi*, Paris, Éditions La Découverte.
- MARUANI M., 2002, *Les Mécomptes du Chômage*, Paris, Bayard.
- MONTAGNER P., PIGNONI M. T., SUGITA K., 2006, « Codification and measures : changing frontiers of unemployment », in KASE K. et SUGITA K. (Orgs.) *The Unemployed and Unemployment in an International Perspective : Comparative Studies of Japan, France and Brazil*, Tokyo, The University of Tokyo Institute of Social Sciences, <http://halshs.ccsd.cnrs.fr/docs>

MONTALI L., 2004, «Rearranjos familiares de inserção, precarização do trabalho e empobrecimento», *Revista Brasileira de Estudos de População*.

PARSONS T., 1951, *The Social System*, New York, The Free Press.

PIGNONI M.-T., POUJOULY C., 1999, « Trajectoires professionnelles et récurrence du chômage », in DARES, *Premières Informations et Premières Synthèses*, Paris, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, n° 14.3.

PIGNONI M.-T. , POUJOULY C. , VINEY X., 1998, « Sortir du chômage : des chances inégales selon le contexte local », In : DARES, *Premières Informations et Premières Synthèses*, Paris, Ministère de l'Emploi et de la Solidarité, n° 26.1.

ROSTOW W. W., 1969, *The Stages of Economic Growth*, Cambridge University Press.

SALAI S., BAVAREZ N., REYNAUD-CRESSENT B., 1986, *L'invention du chômage*, Paris, Presses Universitaires de France.

SUPIOT A. (ed.), 1999, *Au-delà de l'Emploi*, Paris, Flammarion.

TOPALOV C., 1994, *Naissance du chômeur, 1880-1910*, Paris, Albin-Michel.